

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

2024

CENTRE VILLE →

ÉDITORIAL

Une année pour la culture et le sport en Pays de la Loire

L'année 2024 s'est distinguée par une vitalité culturelle remarquable dans les Pays de la Loire. Au cœur d'une année olympique, la culture a dialogué avec le sport, l'architecture et les territoires, témoignant de la créativité et de l'engagement des acteurs ligériens. Ce contexte a favorisé l'émergence de plusieurs projets innovants autour du lien entre culture et sport, initiés et soutenus par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Cette année particulière a donné lieu à une valorisation du patrimoine sportif. En lien avec la Direction régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), ce sont près de 40 édifices sportifs qui ont été recensés pour leur intérêt architectural, historique et local.

Une programmation artistique et culturelle pluridisciplinaire, l'Olympiade culturelle de Paris 2024, s'est déployée depuis 2021 jusqu'aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Une vingtaine de projets ont été soutenus en Pays de la Loire, mêlant disciplines artistiques et sportives.

Enfin, un appel à projets « Culture et sport » a été expérimenté par la DRAC avec le soutien de la DRAJES pour favoriser l'accès aux pratiques culturelles et sportives des publics éloignés. Les croisements entre disciplines ont été multiples : foot-sérigraphie, théâtre-boxe, musique-breaking, paddle-danse, etc. Fort de ce succès, le dispositif est reconduit en 2025.



Anne Gérard,
Directrice régionale

La DRAC s'est pleinement inscrite dans cette année olympique et la forte dynamique qu'elle a créée, pour soutenir des actions nouvelles.

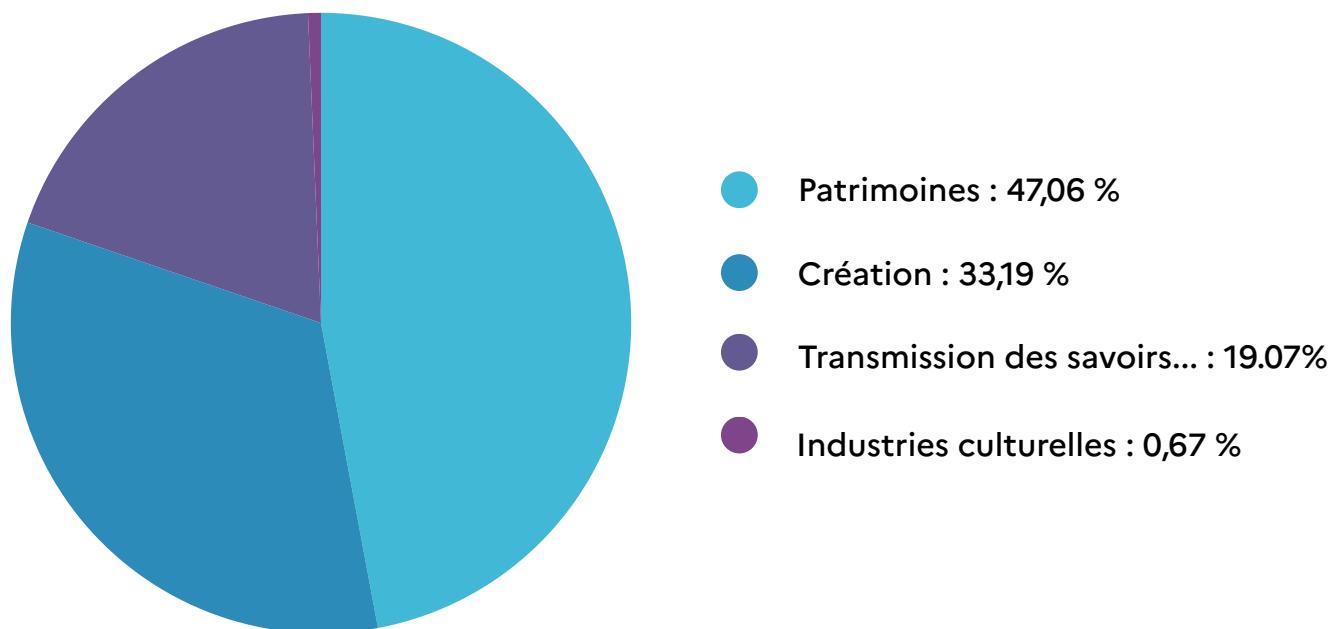
L'édition 2024 de ce rapport d'activité illustre la diversité et la force de ces actions partagées. Je remercie l'ensemble des partenaires institutionnels, des collectivités et des professionnels de la culture pour leur engagement constant au service du bien commun.

CHIFFRES CLÉS

BUDGET TOTAL
60 645 445 €

Patrimoines	28 539 835
Création	20 130 499
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture*	11 569 011
Industries culturelles - Économie du livre	406 100
TOTAL	60 645 445

*dont 3 940 114€ au titre du soutien aux établissements d'enseignement supérieur et d'insertion professionnelle



RAPPORT ANNUEL - LE LABEL ACR - SPORT

L'année 2024, celle des Jeux Olympiques et de l'architecture du sport

Dans le contexte des Jeux Olympiques 2024, le ministère de la Culture a révélé et valorisé "l'architecture du sport" par le biais de la labellisation Architecture contemporaine remarquable (ACR). Ce label, instauré par la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) de 2016, remplace un label plus ancien, Patrimoine XXe. Le label ACR a pour objectif de valoriser l'architecture récente, d'accompagner sa transformation et de favoriser sa transmission aux jeunes générations.

Un patrimoine sportif en cours de labellisation

La DRAC des Pays de la Loire a lancé plusieurs projets dont l'un visait à recenser les édifices liés au sport, ayant moins de 100 ans et respectant une série de critères : la singularité, l'exemplarité, la notoriété, l'innovation de l'œuvre. Au total, 17 édifices ont été sélectionnés pour la labellisation, dont, par exemple, l'institut de l'équitation et du cheval (IFCE) à Saumur, construit en 1972 par les architectes JJ. Faysse, B. Ogé et G. de Crépy.

Une exposition de photographies sur les grilles de la Préfecture de Région a présenté 23 édifices sportifs emblématiques, dont deux protégés au titre des monuments historiques : la Soucoupe de Saint-Nazaire et la piscine de Saint-Mars-la-Jaille. Cette exposition était aussi accompagnée de podcasts des associations sportives, de publications et de visites sur l'ensemble du territoire, organisées par la DRAJES.

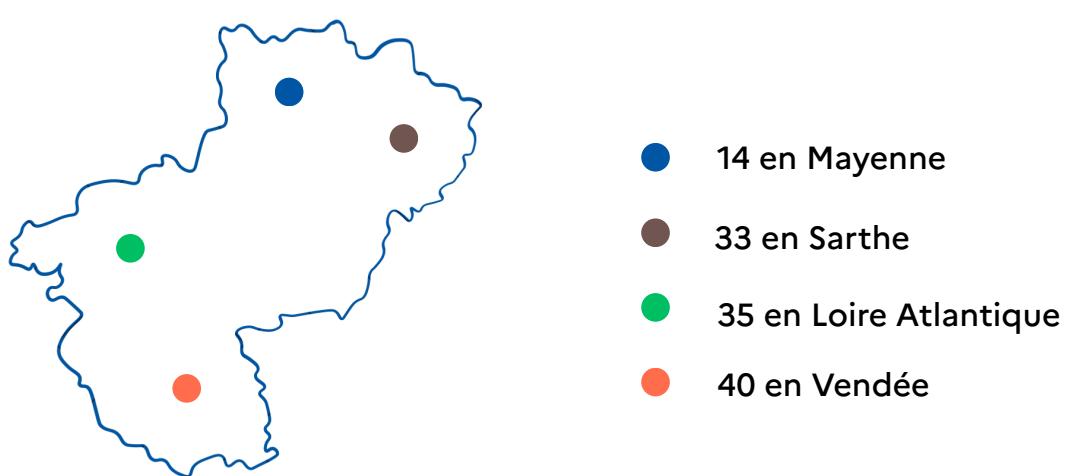
L'institut de l'équitation et du cheval (IFCE) à Saumur ©ABommart



CHIFFRES CLÉS DU PATRIMOINE

2180	biens immobiliers classés ou inscrits au titre des Monuments historiques
16 417	objets mobiliers classés ou inscrits au titre des Monuments historiques
19	jardins remarquables
12	Villes et Pays d'art et d'histoire
48	édifices labellisés "Architecture contemporaine remarquable"
21 486	sites archéologiques
54	musées de France
1	nouveau Site patrimonial remarquable (SPR) : Mamers (72)
2	nouveaux plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) : Ernée (53) et Apremont (85)

122 PDA ont été mis à l'étude en 2024 :



PATRIMOINE

Les travaux de la cathédrale de Nantes consécutifs à l'incendie de 2020.

Après les opérations de déblaiement et de dépollution, les travaux menés à la cathédrale de Nantes à la suite de l'incendie se sont poursuivis par la restauration des maçonneries, des sculptures et des vitraux du chœur ainsi que du bras sud du transept, l'un des foyers du sinistre. Débutés en 2024, les travaux de remise en état de toute l'installation électrique, d'éclairage, de sûreté et de sécurité ont pu être préparés et mis en œuvre. Ils sont indispensables à la réouverture.



*Claudine Loisel et Véronique Vergès-Belmin,
Ingénieres au laboratoire des Monuments
Historiques, juillet 2020 ©David Gallard*



*Travaux intérieurs de la cathédrale de Nantes,
mars 2025 ©David Gallard*

Si le trésor a été évacué très rapidement, les autres objets mobiliers sont toujours dans le monument protégé et en cours de restauration. La statuaire du tombeau est restaurée *in situ* alors que les pierres altérées sont traitées dans un bain de dessalement.

L'année 2024 a été consacrée d'une part aux travaux du massif occidental et d'autre part à la préparation des événements de réouverture, programmés en septembre 2025. La question de la création d'une verrière contemporaine en façade occidentale et de la restitution de l'orgue de tribune, totalement disparus, a été évoquée dans deux comités scientifiques composés d'experts.

PATRIMOINE

Sauver le patrimoine archéologique face à l'érosion du patrimoine du littoral : l'action du Service régional de l'Archéologie (SRA) à l'île d'Yeu

En février 2024, un promeneur découvre un crâne humain à la Pointe de Gilberge sur l'île d'Yeu. Alerté, le SRA agit rapidement.

Une première opération préventive

Elle a été menée par le SRA afin de déterminer si la découverte correspond à une sépulture isolée ou à un site archéologique plus vaste. L'équipe réalise un sondage archéologique, effectue des relevés détaillés de la zone et analyse une coupe stratigraphique. Un coffre funéraire datant du Bronze moyen (1600-1400 avant notre ère) est découvert, d'une manière tout à fait inédite sur l'île d'Yeu.

Une deuxième fouille programmée

L'érosion s'accélère au printemps 2024, menaçant le site. Face à cette urgence et dans le cadre de sa politique de conservation du patrimoine archéologique du littoral, le SRA décide de mener une fouille programmée, financée par la DRAC.

L'opération est menée en amont des tempêtes hivernales par une équipe de bénévoles et par des archéologues. Ils réalisent un relevé stratigraphique, des prises de vues détaillées et une fouille approfondie afin de documenter au mieux cette sépulture. Cette intervention d'urgence souligne le rôle essentiel du SRA pour la sauvegarde du patrimoine menacé par l'érosion. Ce phénomène est amplifié par le changement climatique et provoque de plus en plus ce type d'interventions.

Site archéologique de l'île d'Yeu ©Laure Joubert



UNITÉS DÉPARTEMENTALES DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (UDAP)

Les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) outil de protection et de mise en valeur

Les UDAP travaillent à la transformation des anciens documents de gestion des SPR en Plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP).

À La Baule, cette démarche a conduit à une refonte approfondie du PVAP, notamment afin de mieux mettre en valeur le bâti du front de mer en lien avec les travaux du remblai.

À Angers, le SPR, créé en 2019 et couvrant 206 hectares, a été doté d'un Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV). Celui-ci comprend 100 hectares publics et 40 hectares de jardins, ainsi que 3 000 immeubles, dont 43% bénéficient d'une protection. Reconnu au niveau national et par la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) comme un exemple à suivre, ce PSMV se distingue notamment par sa prise en compte des enjeux liés à la transition écologique.

Les Périmètres Délimités (PDA), outils de mise en cohérence des espaces protégés

En 2024, 122 PDA ont été mis à l'étude en Pays de la Loire, répartis de la manière suivante : 25 en Loire-Atlantique, dont 18 à Nantes, 14 en Mayenne, 33 en Sarthe et 40 en Vendée. Chaque année, ces études permettent d'adapter les espaces protégés autour des monuments en fonction de leur intérêt patrimonial et paysager.

Les SPR et les PDA sont deux dispositifs complémentaires qui garantissent une meilleure cohérence entre les espaces protégés et la qualité patrimoniale des lieux.

CRÉATION ARTISTIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - CHIFFRES CLÉS

Financement et aides financières

-  **18 134 306 €** : soutien à la création artistique du spectacle vivant
-  **1 711 193 €** : soutien à la création artistique des arts visuels
-  **3 902 114 €** : soutien aux établissements d'enseignement supérieur et à l'insertion professionnelle des jeunes artistes
-  **185 000 €** : soutien à l'investissement des structures vers une transition technologique plus respectueuse de l'environnement
-  **693** projets instruits
-  **373** projets aidés

Structures et projets soutenus

-  Institutions labellisées par le ministère de la Culture et lieux conventionnés pour **12 900 00 €** : 22 labels de création et de diffusion (1 centre dramatique national, 2 centres chorégraphiques nationaux, 2 centres d'art contemporain d'intérêt national, 7 scènes conventionnées d'intérêt national...)
-  **56** équipes artistiques aidées dans le cadre d'un conventionnement pluriannuel à hauteur de **3 300 000 €** : 9 théâtre, 2 arts de la rue, 7 cirque, 6 marionnette, 18 danse, 14 musique et 28 équipes aidées au titre de l'aide au projet
-  **24** artistes plasticiens ont reçu une aide individuelle à la création et 29 une allocation d'installation d'atelier pour un montant total d'aides de **157 000 €**
-  **24** projets de résidence d'artistes plasticiens pour **81 580 €**
-  **20** projets de résidence spectacle vivant pour **306 000 €** au bénéfice de 82 équipes
-  **33** festivals soutenus pour **410 000 €**, répartis sur tout le territoire et notamment en milieu rural
-  **26** acteurs pour la diffusion de l'art contemporain

Formations

-  **2** écoles d'art supérieur, 2 établissements d'enseignement supérieur en spectacle vivant, 2 établissements de formation professionnelle ou continue aux métiers de la musique
-  **8** projets accompagnés au titre de l'insertion professionnelle dont le dispositif Culture Pro
-  **17** conservatoires classés dont 2 à rayonnement régional et 5 à rayonnement départemental

Autres

-  **800** personnes ont renouvelé ou demandé une licence d'entrepreneur de spectacle

CRÉATION ARTISTIQUE

Commande artistique : La Voie Blanche à Angers
La Voie Blanche installée sur le parvis sud de la gare d'Angers est une œuvre mémorielle qui commémore le départ du convoi n°8 parti d'Angers à 20h30 pour le camp d'extermination d'Auschwitz le 20 juillet 1942 transportant 837 femmes et hommes, Français et étrangers. Réalisée par Emmanuel Saulnier en collaboration avec Nicolas Michelin, architecte et urbaniste du quartier de la gare et Chedly Atallah pour le graphisme et la mise en espace des informations, cette œuvre commandée par Angers Métropole a bénéficié du soutien de l'Etat au titre de la commande publique pour 200 000 €.



"Voie blanche", Emmanuel Saulnier, 2024,
©Emmanuel Saulnier

Solstice, pôle international de production et de diffusion

Cinq institutions régionales se sont constituées en pôle international de production et de diffusion. Sous l'appellation Solstice, ils répondent au nouveau programme initié par le ministère de la Culture en faveur du développement de la diffusion des œuvres à l'international. Des premiers échanges ont eu lieu avec la Suède et la Belgique.

Mise en œuvre du plan ministériel : mieux produire, mieux diffuser, place pour la création artistique

Ce plan national s'est décliné en région par le partage des axes et des objectifs du plan avec une centaine d'acteurs à l'occasion d'une journée professionnelle organisée par la DRAC. Par ailleurs, un travail en partenariat avec les collectivités territoriales a été initié pour l'attribution d'un abondement financier à une douzaine de structures artistiques en vue de soutenir leurs projets répondant aux objectifs poursuivis (allongement des séries, dynamiques de coopération, irrigation territoriale, mutualisation, transition écologique, etc.). Ainsi ce sont 600 000 € de mesures nouvelles en 2024 que l'Etat a pu verser en région et qui ont généré autant de la part des collectivités territoriales partenaires.

ACTION CULTURELLE ET TERRITORIALE - CHIFFRES CLÉS

Contractualisations territoriales : 1 103 144€

37 contrats locaux d'éducation artistique et culturelle et de conventions de projets culturels de territoire accompagnés par la DRAC en 2024

2 conventions départementales dédiées à l'éducation artistique et culturelle

Été culturel : 758 135€

81 dossiers soutenus sur les 141 déposés dont

- 44 menés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
- 37 menés dans des territoires ruraux (153 communes touchées)

Éducation artistique et culturelle

8 structures de diffusion du spectacle vivant développant des jumelages sur 3 ans avec les établissements scolaires

15 enseignements de spécialité « art » financés par la DRAC (7 en théâtre, 2 en danse, 5 en cinéma, 1 en cirque)

Éducation aux médias

36 actions EMI financées par la DRAC (8 en milieu scolaire et 28 hors temps scolaire)

3 résidences de journalistes financées par la DRAC (Carène, St Florent le Vieil, pays de St-Gilles-Croix-de-Vie agglo)

Culture santé : 107 000 €

46 projets d'action culturelle dans 52 établissements de soin et médicaux sociaux, soutenus par la DRAC et l'Agence Régionale de Santé

Culture handicap

7 projets aidés par le fonds culturel d'accessibilité

Politique de la ville

14 jumelages entre institutions artistiques et culturelles et quartiers prioritaires de la ville

38 quartiers politique de la ville bénéficient d'au moins une action soutenue par la DRAC

Culture justice : 102 100 €

22 projets mis en place dans 7 établissements pénitentiaires, soutenus par la DRAC et l'administration pénitentiaire

12 projets bénéficiant aux jeunes placés sous main de justice, soutenus par la DRAC et la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Culture sport

21 structures aidées dans le cadre des olympiades culturelles (241 930 €)

11 projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets culture sport (60 000 € dont 10 000 € DRAJES et 50 000 € DRAC)

ACTION CULTURELLE

Printemps

Avec la moitié de la population ligérienne vivant en zone rurale, l'offre culturelle en ruralité est un enjeu essentiel dont la DRAC s'en emparé en 2024. Le 12 mars, elle organisait une concertation régionale à Château-Gontier réunissant plus de 200 élus et professionnels de la culture dont les propositions ont nourri le Plan national Culture et Ruralité.

La DRAC a déjà mis en œuvre plusieurs mesures de ce plan :

- soutien à l'opération "village en fête" dans 18 communes,
- renforcement de l'attractivité de musées comme le musée Milcendeau,
- résidence d'artistes en ruralité portées par la scène nationale du Carré, le syndicat mixte du pays candéen, la scène du pays des Mauges et le centre d'art du MAT,
- engagement dans trois contrats départementaux lecture (53, 72, et 85).

La journée régionale EAC

Le 4 juin dernier, la journée régionale de l'éducation artistique et culturelle (EAC) s'est tenue à Saint-Jean-de-Monts, en partenariat avec diverses institutions et collectivités. 200 professionnels de tous horizons (culture, jeunesse, santé, collectivités, etc.) ont participé à des échanges sur l'accessibilité et le développement de l'objectif 100% EAC, abordant des thèmes comme la contribution des résidences d'artistes, l'accessibilité, les projets EAC comme levier de cohésion sociale et les droits culturels. Des ateliers, tables rondes et plénières ont rythmé cette journée avec la participation de l'universitaire François Pouthier. L'évènement, enrichi par des illustrations graphiques en direct, a aussi permis de mettre en perspective les enjeux nationaux, avec la présence de Manuel Brossé (Mission éducation artistique et culturelle du ministère de l'Éducation nationale) et Isabelle Jacquot-Marchand (Délégation Générale à la Transmission, aux Territoires et à la Démocratie Culturelle du ministère de la Culture).

ACTION CULTURELLE ET TERRITORIALE - CHIFFRES CLÉS

DGD Bibliothèque : 4,7 M €

Aide à la construction de 8 médiathèques, toutes en ruralité - 2418m² de lecture publique construits

31 projets d'équipement matériel accompagnés

6600 heures d'ouverture supplémentaires financées

Patrimoine écrit

1 exposition au Château d'Angers : du manuscrit à la BD

26 152 € d'aide à la restauration et aux acquisitions patrimoniales

Édition : 27 000 €

5 maisons d'édition accompagnées : lancement de collections et équipement

Librairies : 101 000 €

7 librairies accompagnées dans leurs travaux de réaménagement

Formation professionnelle des bibliothécaires 23 000 €

35 actions de formation pour 300 stagiaires

Contractualisation Livre & Lecture : 370 000 €

11 contrats de développement de la lecture publique avec les collectivités locales

Projets livres, lecture & langue française : 365 000 €

41 projets culturels

LIVRE ET LECTURE

Médiathèque la Taïga dans la commune de Sèvremoine / Nouveau lieu de vie pour de nouvelles pratiques / prix Livre Hebdo de l'accueil 2024

Construction : 2 000 076 € - DGD 900 034 €

Extension horaire sur 3 ans : 62 106 € - DGD 64 474 € (70%)

Pari réussi pour cette médiathèque-ludothèque de Sèvremoine (49), accompagnée par la DRAC via la Dotation Globale de décentralisation et son concours particulier pour les bibliothèques. Les aménagements ont été pensés pour accueillir tous les publics, avec des espaces dédiés aux familles, aux jeunes et aux seniors. De surcroît, des horaires élargis et des dispositifs favorisant l'autonomie ont été mis en place, comme un système permettant aux usagers d'utiliser la médiathèque même en l'absence de personnel. Désormais, lieu pluriculturel incontournable de cette commune nouvelle (25 000 habitants), on y expérimente le "comme à la maison", on se retrouve en famille ou entre amis pour s'amuser, découvrir, se cultiver, penser et rêver.



Concert dans la médiathèque la Taïga
©Olivier Rahard

CINEMA

Soutien par l'État du cluster cinéma d'animation

La DRAC confirme son soutien aux acteurs ligériens du cinéma d'animation. Grâce à des initiatives comme les résidences de Fontevraud, la Nef Animation et l'implantation de l'Incroyable Studio à Nantes, le secteur a pris de l'essor. En 2024, un nouveau projet intitulé « Nouveaux auteurs, nouveaux récits » a été lancé pour créer un cluster régional dédié au film d'animation et à son écriture. Ce projet, géré par un consortium d'acteurs publics et privés, a pour objectif d'établir un pôle régional compétitif sur la scène nationale, valorisant les atouts d'innovation des Pays de la Loire dans les industries culturelles, et de favoriser les imaginaires de demain. Doté d'un soutien de 100 000 € de l'État (crédits du Fonds National d'Aménagement et de Développement des Territoires), il rassemble divers acteurs, incluant la Nef Animation, des studios ainsi que des écoles d'excellence et des festivals.



Design Hartland Villa Illustration
©Cyril Pédrosa

CINEMA - CHIFFRES CLÉS

Exploitation

127 établissements cinématographiques en Pays de la Loire

91 salles classées Arts et essai

193 demandes d'autorisations de séances de plein air instruites pour 242 séances

Festivals de Cinéma

12 festivals de cinémas soutenus (CNC / DRAC) dont une biennale

EAC

Ma classe au cinéma

97 487 élèves touchés par les dispositifs scolaires nationaux de la maternelle au lycée

487 élèves touchés par l'enseignement de spécialité cinéma et l'enseignement optionnel

Dispositif Passeurs d'image :

3007 participants

98 actions

6 quartiers prioritaires touchés

72 partenaires opérationnels dont 10 salles de cinéma

46 professionnels du cinéma et de l'audiovisuel pour 994 heures d'interventions rémunérées

Création - cinéma d'animation

35 résidences soutenues dans le secteur de l'image animée via la Nef Animation

278 dossiers de candidatures reçus



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DRAC des Pays de la Loire

1 rue Stanislas Baudry 44035 Nantes Cedex 1
02 40 14 23 00